



Droit à la retraite en étant propriétaire

Par **Kytttrie**, le **11/08/2008** à **12:08**

Bonjour

Ma mère qui va avoir 60 ans en janvier 2009, prétend à la retraite. Celle-ci a été commerçante pendant de longues années sans cotiser à la caisse complémentaire, elle est propriétaire d'une maison qui m'est destinée et perçoit depuis 5 ans l'allocation adulte COTOREP. A ce jour la CRAMA lui annonce qu'elle ne percevra que 189€/mois du fait qu'elle est propriétaire. Si la CRAMA lui verse davantage environ 800€, à son décès la maison sera vendue par la CRAMA afin de récupérer les sommes avancées. Ma question est la suivante: Si ma mère me fait une donation elle ne possèdera donc plus rien et pourra prétendre à l'allocation retraite (800€) dans son intégralité? merci d'avance
mme lopez